



Spécial élections

Formation, postes,
droits, salaires,

toujours moins ?

Faut qu'ça change !



VOTEZ UNSA POUR QUE ÇA CHANGE

Dans un monde incertain et injuste, il ne suffit pas de s'indigner. Pour l'Unsa, s'opposer doit aller de pair avec avancer des propositions concrètes et réalistes. C'est tout le sens de notre syndicalisme renouvelé qui s'adosse à un projet éducatif cohérent et sans rupture de la maternelle au post-bac.

Depuis trop longtemps, notre système éducatif régresse. Il est de plus en plus injuste et de moins en moins adapté à la diversité de nos élèves. Les enseignants, les personnels d'éducation et d'orientation sont en première ligne pour être les acteurs engagés des évolutions nécessaires. Encore faut-il reconnaître leurs missions, leur professionnalisme, leur dévouement. Cela passe par une formation initiale et continue digne de ce nom, des conditions de travail acceptables et une rémunération à la hauteur de nos homologues européens.

Pour l'Unsa, il est urgent de donner aux personnels les moyens d'être fiers de leur métier. C'est de confiance et de sérénité dont ils ont besoin et non d'injonctions permanentes. Avec vous, nous estimons qu'il est temps que cela change.

Du 13 au 20 octobre se dérouleront les élections professionnelles. En désignant celles et ceux qui vous représenteront, vous renforcerez l'impact de l'Unsa et sa capacité à agir auprès du ministère, des rectorats, des inspections académiques et plus largement des pouvoirs publics.

Pour que ça change, votez et faites voter pour les listes Unsa !

Christian Chevalier,
secrétaire général du SE-Unsa

Donnez-nous les

Pouvoir d'achat en berne

Le blocage des salaires, l'augmentation des prix et les nouveaux prélèvements retraite amputent notre pouvoir d'achat. Nous gagnons 20% de moins que nos homologues européens et 30% de moins (en moyenne) que les cadres français ! Le SE-Unsa réclame une revalorisation annuelle du point d'indice au moins égale à l'inflation ainsi qu'une refonte complète des carrières face à la dégradation du pouvoir d'achat et des conditions de travail.

Formation continue : désert absolu

Nouveaux programmes, livret de compétences, histoire des arts, le collège évolue. Pourtant, la formation continue est très loin d'être à la hauteur des enjeux et des besoins. Les enseignants sont trop souvent livrés à eux-mêmes et doivent se débrouiller pour s'approprier toutes les nouveautés. Pour le SE-Unsa, la formation continue est non seulement une nécessité mais aussi un droit !

moyens d'être fiers de notre métier !

De tous les enseignants du 2nd degré, les PEGC sont ceux qui ont les carrières les plus longues. Or, ils sont ceux qui partent en retraite avec l'indice moyen le plus faible. La faute aux ratios de promotion et aux durées d'échelon. Dans les faits, il est difficile pour un PEGC d'atteindre l'indice terminal de la classe exceptionnelle, équivalent à celui de la hors-classe des certifiés.

Actuellement, du fait de la baisse rapide du nombre de PEGC, les possibilités d'accès à la Classe-ex vont se réduire drastiquement et certains seront condamnés à rester bloqués à la hors-classe. Le SE-Unsa refuse cette situation ; il revendique l'augmentation des ratios de promotion et le raccourcissement des échelons dans la classe exceptionnelle.

De vraies perspectives de carrière

Une autre réforme des retraites

Nous ne travaillerons jamais assez pour le gouvernement. Quelque temps après avoir mis

fin officiellement à la retraite à 60 ans, un décret porte la durée nécessaire pour prétendre à une retraite entière à 166 trimestres^(*).

Les enseignants exerceront plus longtemps pour une retraite moindre, et ce d'autant plus que la Cessation progressive d'activité a été supprimée.

Au SE-Unsa, nous exigeons le rétablissement de la CPA et une autre réforme des retraites. Pour nous, la retraite c'est sans décote !

(*) Générations nées à partir de 1955.

Non aux laboratoires de dérégulation

Dès cette année, dans les établissements Eclair, les chefs d'établissement ont eu la possibilité de «choisir» leurs enseignants. Partout,

le gouvernement multiplie les primes individuelles et variables «au mérite» au lieu de revaloriser les salaires. Prochaine étape, la disparition des notes pédagogiques et administratives au profit d'une appréciation unique portée par le chef d'établissement. Tous les repères collectifs des enseignants sont mis à mal au profit d'une logique «managériale».

Le SE-Unsa s'oppose à toutes ces tentatives de dérégulation. Pour le SE-Unsa, des règles claires et transparentes sont une garantie pour tous.


Les carrières des enseignants ne doivent pas dépendre de décisions opaques et arbitraires.





*Mon choix
c'est l'Unsa!*

Du 13 au 20 octobre, vous aurez à désigner les représentants du personnel siégeant dans les Commissions administratives paritaires^(), ces dernières donnant un avis sur la carrière des personnels et sur les mutations.*

 *Pour la première fois, il faudra aussi élire les délégués siégeant dans les Comités techniques (académiques et ministériel). C'est à ce niveau que s'étudient la répartition des moyens et les textes statutaires qui nous régissent.*

L'élection de 2011 revêt un enjeu majeur. Elle va désigner les organisations représentatives des personnels, ministère par ministère.




Pour défendre tous les personnels, le SE-Unsa sera présent dans toutes les élections CAP et CCP.

Sous le sigle de son union, l'Unsa, il sera présent dans les scrutins des CT.






Alors, en octobre, votez pour les listes Unsa et SE-Unsa !

**ATTENTION
LE VOTE
EST ÉLECTRONIQUE**

Avant de voter Unsa

-  Je récupère mon identifiant de vote (case à gratter sur la notice de vote remise)
-  Je garde près de moi mon Numen
-  J'obtiens mon mot de passe sur www.education.gouv.fr/electionspro2011

Pour voter Unsa

-  Je me connecte sur www.education.gouv.fr/electionspro2011
-  J'accède à mon espace électeur puis je saisis mon Numen + département de naissance (6^e et 7^e caractères du numéro Insee)
-  Je clique sur la rubrique «Je vote»
-  Je saisis mon identifiant et mon mot de passe
-  Je clique sur les logos Unsa et SE-Unsa pour l'ensemble des scrutins

CT



CAP

